

Belgique

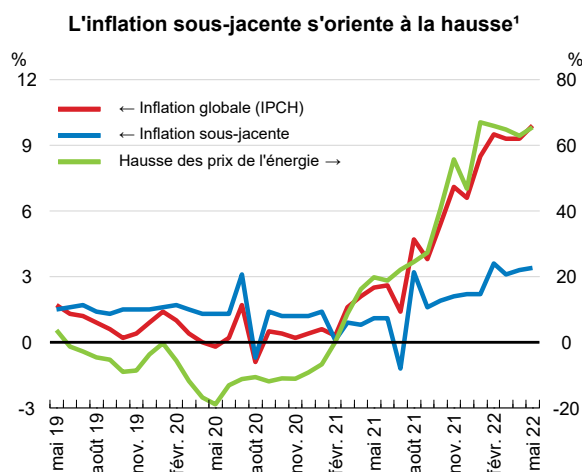
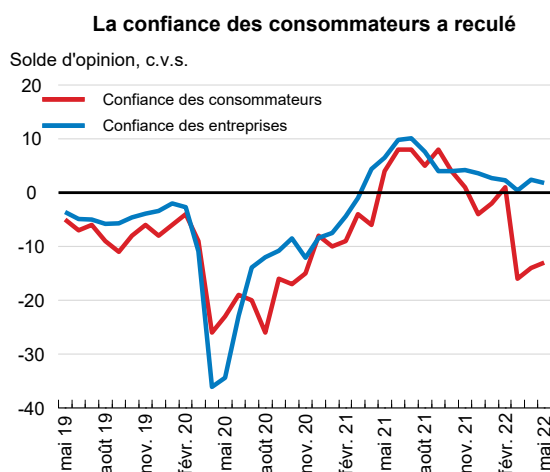
La croissance continuera de ralentir du fait de la recrudescence des incertitudes, mais restera solide et atteindra 2.4 % en 2022, avant de tomber à 1 % en 2023. L'indexation automatique des salaires, les mesures d'aide face à l'envolée des prix de l'énergie et la hausse continue de l'emploi soutiendront la demande intérieure. Le taux de chômage devrait se maintenir au-dessus de 6 %. L'inflation globale amorcera un repli tout au long du second semestre de 2022, mais l'inflation sous-jacente demeurera élevée pendant la période considérée.

L'orientation budgétaire sera expansionniste en 2022, mais restrictive en 2023. Les mesures de soutien devraient être bien ciblées et temporaires pour préserver et amplifier la reprise sans compromettre la viabilité des finances publiques. Il est essentiel d'offrir plus de visibilité pour les investissements et de promouvoir des sources d'énergie alternatives pour assurer la sécurité de l'approvisionnement en électricité et favoriser la transition verte. L'augmentation continue de l'emploi et la mise en place de réformes porteuses de gains de productivité seront nécessaires pour préparer l'économie aux chocs futurs et permettre la transformation numérique.

La croissance a ralenti et les risques se sont intensifiés

La vague Omicron, les prix élevés de l'énergie et les contraintes affectant l'offre, notamment le taux important d'emplois vacants, ont commencé à peser sur la croissance à compter de la fin de 2021, avec un PIB en hausse de 0.5 % au premier trimestre de 2022. Le regain d'incertitude et les perturbations des marchés mondiaux des matières premières et de l'énergie ajoutent au ralentissement de l'activité, la confiance des consommateurs s'étant effondrée en mars. L'inflation a atteint 9.9 % en mai, principalement sous l'effet d'une répercussion des prix de l'énergie, et l'inflation sous-jacente s'oriente à la hausse. Le mécanisme d'indexation automatique, qui devrait permettre de revaloriser les salaires dans la fonction publique et le secteur privé ainsi que les prestations sociales d'environ 6 % en 2022, puis de les augmenter à nouveau en 2023, soutient la consommation, mais pèse sur la compétitivité à court terme.

Belgique



1. Les données relatives à l'inflation globale, à l'inflation sous-jacente et à la hausse des prix de l'énergie en mai 2022 sont provisoires.
Source : Banque nationale de Belgique.

Belgique : Demande, production et prix

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	Prix courants milliards de EUR	Pourcentage de variation, en volume (prix de 2015)				
Belgique						
PIB aux prix du marché	460.1	2.1	-5.7	6.2	2.4	1.0
Consommation privée	238.2	1.8	-8.2	6.4	3.6	0.9
Consommation publique	106.5	2.0	-0.4	4.4	1.3	0.9
Formation brute de capital fixe	108.5	4.4	-6.1	7.8	-0.4	2.6
Demande intérieure finale	453.2	2.5	-5.9	6.2	2.1	1.3
Variation des stocks ¹	8.0	-0.6	-0.3	-0.5	0.8	0.0
Demande intérieure totale	461.2	1.8	-6.1	5.6	2.9	1.3
Exportations de biens et services	382.0	2.0	-5.5	9.6	0.8	0.5
Importations de biens et services	383.1	1.6	-5.9	9.1	1.3	0.8
Exportations nettes ¹	- 1.1	0.3	0.4	0.6	-0.4	-0.2
<i>Pour mémoire</i>						
Déflateur du PIB	—	1.8	1.3	4.3	7.2	3.4
Indice des prix à la consommation harmonisé	—	1.2	0.4	3.2	9.0	4.8
IPCH sous-jacent ²	—	1.5	1.4	1.3	3.9	4.9
Taux de chômage (% de la population active)	—	5.4	5.8	6.3	6.0	6.4
Taux d'épargne nette des ménages (% du revenu disponible)	—	5.5	13.7	9.9	10.0	10.6
Solde financier des administrations publiques (% du PIB)	—	-2.0	-9.0	-5.5	-5.6	-4.8
Dette brute des administrations publiques (% du PIB)	—	120.4	141.6	128.6	126.3	127.5
Dette brute des administrations publiques, définition Maastricht ³ (% du PIB)	—	97.7	112.8	108.4	106.1	107.2
Balance des opérations courantes (% du PIB)	—	0.2	0.8	-0.4	-1.4	-0.3

1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.

2. Indice des prix à la consommation harmonisé, hors alimentation, énergie, alcool et tabac.

3. Selon la définition de Maastricht, la dette des administrations publiques comprend uniquement les crédits, les titres de créance et les numéraires et dépôts, la dette étant exprimée en valeur nominale et non à sa valeur de marché.

Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 111.

StatLink  <https://stat.link/kt768d>

Si les conséquences directes de la guerre sont mineures, ses effets indirects sur la confiance, les échanges et les chaînes d'approvisionnement sont notables. Le gaz naturel représente autour d'un quart de la consommation finale d'énergie, une part importante de cette énergie provenant indirectement de Russie. Le secteur de la pétrochimie sera davantage touché puisqu'il se fournit pour environ 30 % de ses importations de pétrole auprès de la Russie. Enfin, quelque 45 000 réfugiés ukrainiens étaient arrivés en Belgique à la fin du mois d'avril et 100 000 à 200 000 autres (soit entre 0.8 % et 1.6 % de la population) sont attendus d'ici la fin de l'année.

La crise accentue les problèmes de viabilité budgétaire à moyen terme

Le déficit budgétaire a été ramené à 5.5 % du PIB en 2021 à la faveur d'une suppression progressive des dépenses liées à la crise du COVID-19. L'orientation budgétaire devrait rester accommodante en 2022, la crise énergétique nécessitant la poursuite de mesures de soutien, mais prendre un tour plus restrictif en 2023, avec des déficits budgétaires qui s'établiront à 5.6 % et 4.8 % respectivement. Du fait de la guerre, l'accès simplifié au dispositif de chômage temporaire a été reconduit jusqu'à juin 2022. En outre, le tarif social de l'énergie a été prolongé, et d'autres mesures comme une allocation forfaitaire ciblée, une réduction exceptionnelle des factures d'électricité et de fioul, la baisse des droits d'accise sur l'essence et l'application d'un taux réduit de TVA sur l'électricité et le gaz naturel, ont été introduites. Les stabilisateurs

automatiques, les mesures de soutien et les dépenses liées à la guerre, telles que l'aide aux réfugiés et les dépenses de défense (pour lesquelles une enveloppe de 1.25 milliard EUR a été budgétée), devraient ajouter en 2022 près de 4.5 milliards EUR (0.8 % de PIB) à une dette publique (au sens de Maastricht) déjà élevée (108.4 % du PIB en 2021). La réforme du marché du travail adoptée en février va favoriser l'emploi en allégeant les cotisations de sécurité sociale prélevées sur les bas salaires, en renforçant le droit à la formation et en facilitant le retour au travail à l'issue d'un congé d'invalidité.

La croissance devrait ralentir

Le PIB devrait croître de 2.4 % en 2022, avant de décélérer pour s'établir à 1 % en 2023, à mesure que les effets de l'embargo sur le pétrole russe se feront sentir. Les prix élevés de l'énergie et des matières premières, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et la recrudescence des incertitudes pèseront sur la consommation privée, l'investissement et les exportations. La demande intérieure sera la principale source de croissance, l'importance de l'épargne des ménages, l'indexation automatique des salaires et les aides énergétiques aidant à atténuer l'impact négatif d'une inflation élevée. L'inflation globale devrait reculer sous l'effet conjugué d'un effet de base, de la modération des prix de l'énergie et de la normalisation de la politique monétaire. L'inflation sous-jacente restera élevée, l'indexation automatique des salaires entraînant une hausse rapide des coûts salariaux. Les tensions géopolitiques et la persistance des tensions sur les prix de l'énergie pourraient conduire à une inflation durablement élevée et à une spirale salaires-prix, tandis que la croissance pourrait pâtir d'une érosion de la demande chez les principaux partenaires commerciaux en Europe. Les goulets d'étranglement du côté de l'offre, et spécialement les pénuries de main-d'œuvre, pourraient perturber l'investissement. En revanche, une accélération des exportations, par suite d'un règlement du conflit plus rapide que prévu, constituerait un risque d'écart à la hausse par rapport à ces projections.

Il est essentiel de cibler les mesures de soutien et de garantir l'approvisionnement en électricité

Les mesures de soutien budgétaire destinées à amortir l'impact immédiat du choc énergétique sur les ménages vulnérables et les entreprises devraient être temporaires et accordées sous conditions de ressources. Une stratégie d'assainissement budgétaire à moyen terme, fondée sur des examens des dépenses, est indispensable pour commencer à réduire graduellement les dépenses publiques et le ratio dette/PIB. L'élaboration de plans d'urgence et une orientation claire de la politique énergétique sont primordiales pour assurer la fourniture d'électricité et favoriser les investissements privés dans des énergies alternatives, étant donné les incertitudes grandissantes autour des approvisionnements énergétiques et l'arrêt progressif prévu de la production d'énergie nucléaire. Pour atteindre les objectifs d'emploi qu'il s'est fixés, le gouvernement devra mieux ajuster ses politiques d'activation du marché du travail aux besoins des groupes vulnérables. De nouvelles réformes visant à continuer de lever les obstacles à la concurrence et à garantir la qualité des formations, dans le cadre du compte individuel de formation prévu, seront nécessaires pour stimuler l'accroissement de la productivité et faciliter la double transition, numérique et verte.



Extrait de :
OECD Economic Outlook, Volume 2022 Issue 1

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/62d0ca31-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Belgique », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2022 Issue 1*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/d3d1a116-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.